

---

## Editorial : Vers un nouveau cadre de travail dans le secteur non marchand

---

*Laetitia MELON, Aline BINGEN, Mejed HAMZAOUI*  
*Centre Metices, Université Libre de Bruxelles*

Le secteur non marchand s'est considérablement développé ces dernières années et dans de nombreux pays selon des modalités très diverses. De façon générale, le développement du secteur non marchand s'est accompagné des processus de salarisation, de professionnalisation et de recomposition des métiers relationnels. Cette recomposition du social interroge le sens même du travail social. Cependant, ce phénomène n'a pas eu la même portée, ni le même impact dans les différents groupes professionnels. La recomposition du « Social » a entraîné des conflits de rôles, voire une concurrence entre les « nouveaux métiers », les métiers « traditionnels » et les bénévoles. Elle a ainsi produit des effets sur l'organisation du travail ainsi que sur les conditions de travail des professionnels. A cet égard, la littérature parle tantôt de crise (managérialisation, psychologisation, déprofessionnalisation,...), tantôt de développement positif de l'intervention et de l'action sociale.

Dès lors, nous nous demanderons s'il est possible d'identifier des évolutions communes dans différents pays ou, a contrario, si des spécificités locales, adossées à des dynamiques plus larges, président à ce processus. Dans ce numéro de la revue Travail, emploi, Formation (TEF), il nous a semblé pertinent de questionner l'existence d'évolutions communes et spécifiques du secteur non marchand à partir d'enquêtes réalisées en Belgique, en France, au Québec et en Suisse sur les pratiques professionnelles. Cette question centrale sera abordée à la fois sous l'angle des relations salariales, des modalités de professionnalisation, des contraintes de gestion et de métier ou encore de la philosophie régissant les dispositifs d'accompagnement social. En plus de cette démarche comparative, les articles de ce numéro proposent des analyses effectuées à partir d'un travail de terrain conséquent mettant en exergue l'importance de considérer les travailleurs comme détenteurs d'un savoir privilégié sur le

travail étant donné que ce sont eux qui l'éprouvent.

Ce numéro débute avec l'article de Christian Jetté et de ses collègues québécois et français qui interrogent l'impact des récentes politiques publiques favorisant une approche managériale dans les deux pays susmentionnés. Ils centrent leur analyse sur la professionnalité des travailleurs du secteur de l'aide à domicile. Ensuite, l'article d'Emmanuel Walter et Marc Falcoz permet de questionner les conséquences du processus de professionnalisation sur les rapports qu'entretiennent les bénévoles et salariés au sein de différentes associations françaises. Dans le même ordre d'idée, les trois articles suivants s'attachent à analyser la (re) structuration des rôles détenus par des professionnels du social concernés par un changement notable provenant de décisions externes à leur propre institution. L'article de Caroline Reynaud et Dunya Acklin met en exergue la recomposition des rôles des intervenants sociaux prenant en charge des jeunes adultes en Suisse, bénéficiaires de l'aide sociale, pour lesquels le processus d'activation a été renforcé à la suite de nouvelles politiques publiques. Quant à elle, Florence Ihaddadène traite de l'établissement du service civique dans le cadre de la prise en charge des jeunes. Il s'agit d'un nouveau statut en France dont les détenteurs doivent créer et négocier leur place dans le système existant. La même question se pose en Suisse avec la création de la fonction d'assistant socio-éducatif (ASE) qui suggère une négociation en termes de rôles avec les professions traditionnelles. Nous terminerons par deux articles qui traitent des conséquences des transformations du secteur non marchand sur les conditions de travail et le bien-être des travailleurs. L'enquête belge de Mélanie Latiers et Harmony Glinne ainsi que celle de Line Spielmann en France dévoilent toutes deux, qu'au-delà des tensions vécues, les travailleurs adoptent des stratégies afin de s'adapter à leur nouveau contexte de travail. Tandis que le premier article fait état du rôle du collectif de travail, le second met en exergue le rôle de l'absentéisme comme réponse tant individuelle que collective dans les institutions.